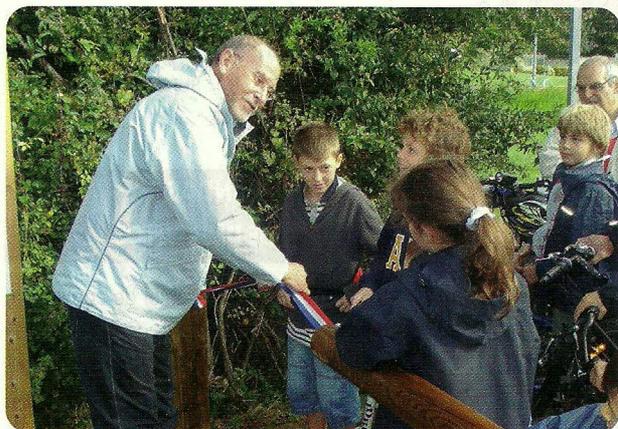


GRÉZIEU-LA-VARENNE INAUGURE SA VOIE VERTE

Matinée automnale, bucolique et chaleureuse en ce 25 septembre, alternance lumineuse en concurrence avec de lourds nuages, noirs et menaçants... Une belle affluence avait rejoint le Tupinier pour couper le ruban tricolore, et partir - à pied, à vélo, en trottinette - pour une superbe balade à la découverte de cette voie nouvelle, qui se faufile parmi les haies anciennes et les frondaisons jusqu'au centre nautique intercommunal. Une promenade magnifique, agrémentée par une signalisation performante, protégée par des arbres centenaires, sentinelles gardiennes de la fraîcheur dans le feu de l'été. La voie verte (et piste cyclable) suit l'ancien

tracé du chemin de fer qui, de la fin du XIX^e siècle jusqu'en 1954, reliait Lyon / St-Just à Vaugneray, apportant d'immenses services dans le quotidien des habitants de l'Ouest lyonnais. Ce chemin, longtemps abandonné, ayant même servi de décharge, est aujourd'hui sauvé, réhabilité, grâce à la volonté de la municipalité de Grézieu, pionnière dans le domaine des déplacements doux, réalisant une valorisation du patrimoine naturel en même temps qu'elle offre un maillage piétonnier qui relie les différents points stratégiques du village comme une toile d'araignée... que l'on souhaite prolonger jusqu'à Vaugneray... peut-être ?



Le maire de Grézieu, Bernard Romier, dans son allocution, a remercié tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet : le conseiller général Georges Barriol, le président de la communauté de communes Daniel Malosse, les élus de Grézieu et des communes avoisinantes, le maître d'œuvre, les entreprises Eurovia, Green Style, mais aussi la commission municipale chargée de ce lourd dossier dont Jean-Luc Duvillard fut un ardent acteur - vifs applaudissements - commission qui a planché deux ans pour arriver à ce jour inaugural. Le coût de l'ouvrage s'élève à 25 000 €, une subvention de 30% a été allouée par le conseil général...

"Au-delà du prix, c'est une première pierre que nous avons posée qui va dans le sens de l'écologie : les déplacements doux offrent la sécurité parce qu'ils sont en dehors des grandes routes, parce que les petits peuvent apprendre à faire du vélo, parce que cyclistes, promeneurs peuvent se croiser sans heurts et même les fauteuils des handicapés ont toute leur place. De bonnes raisons de nous réjouir de l'aboutissement de ce travail", conclut Bernard Romier qui a invité le public à partager l'apéritif de l'amitié pour clore cette matinée sportive et conviviale.

■ Michel Loude